

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ– CELBEX 653

### SECTION 1. IDENTIFICATION

---

<b>Identificateur du produit</b>	Celbex 653
<b>Autres moyens d'identification</b>	Additif pour coulis de ciment
<b>Usage recommandé</b>	Usage professionnel seulement
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Aucunes connues
<b>Identificateur du fournisseur</b>	Multiurethanes Ltée. 5245 rue Creebank, Mississauga, ON L4W 1N3
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	1-800-663-6633

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

---

#### **Classification**

<u>Irritation cutanée</u>	Catégorie 2
<u>Irritation oculaire</u>	Catégorie 2B
<u>Cancérogénicité</u>	Catégorie 1A
<u>Toxicité pour certains organes cibles – exposition unique</u>	Catégorie 3

#### **Éléments d'étiquetage**

##### Symboles



<u>Mention d'avertissement</u>	DANGER
<u>Mentions de danger</u>	Provoque une irritation de la peau. Provoque une irritation des yeux. Peut causer une irritation respiratoire. Peut causer le cancer (inhalation).

##### Conseils de prudence

#### **Prévention**

Porter un équipement de protection approprié.  
Éviter de respirer la poussière.  
Se laver les mains et peau exposée après manipulation.

#### **Réponse**

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Enlevez les vêtements contaminés. Rincer la zone affectée avec de l'eau. En cas d'irritation

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ– CELBEX 653

ou d'éruption, consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer à l'eau avec précaution pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer à rincer. Demander une aide médicale immédiate.

EN CAS D'INHALATION: Emmener la personne à l'air frais.

Consulter un médecin.

### **Stockage**

Conservé dans un endroit sec et frais. Ne pas stocker avec des acides.

### **Disposition**

Éliminer le matériel conformément à toutes les lois et réglementations fédérales, étatiques / provinciales et locales. Les règlements peuvent varier dans différents endroits. La caractérisation des déchets et le respect des lois applicables relèvent de la seule responsabilité du générateur de déchets.

### **Autres dangers**

Ce produit est utilisé avec du ciment Portland ou autre matériau caustique pouvant provoquer une réaction allergique de la peau chez les personnes sensibles. Le ciment humide peut assécher la peau et causer des brûlures chimiques. Le produit contient un faible pourcentage de quartz dans lequel une exposition à des quantités pouvant entraîner des symptômes chroniques est hautement improbable. Cependant, une exposition répétée ou prolongée à la poussière de silice cristalline respirable (en suspension dans l'air) provoquera des lésions des poumons sous forme de silicose et peut provoquer le cancer.

## SECTION 3. COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

### **Mélange**

<b>Nom chimique</b>	<b>Numéro de CAS</b>	<b>Concentration</b>	<b>Noms communs / synonymes</b>	<b>Autres identificateurs</b>
Calcaire	1317-65-3	40 – 70%	Non disponible	Non disponible
Agent thixotrope	Non reporté	15 – 40%	Non disponible	Non disponible
Quartz	14808-60-7	1 – 5%	Non disponible	Non disponible

### **Notes**

Une gamme de concentration telle que prescrite par les règlements sur les produits contrôlés a été utilisée au besoin et en raison de la composition variable des ingrédients chimiques.

## SECTION 4. PREMIERS SOINS

### **Inhalation**

Lorsque les symptômes apparaissent, allez à l'air libre et ventilez la zone suspectée. Restez au repos et dans une position confortable pour la respiration. Demander de l'aide médicale.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ– CELBEX 653

<b>Contact avec la peau</b>	Enlever les vêtements contaminés. Laver la zone affectée avec de l'eau. Si l'irritation se développe ou persiste, consulter un médecin.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer à rincer. Demander une aide médicale immédiate.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontané, demander à la victime de se pencher en avant, la tête entre les jambes pour éviter d'inhaler le vomi, de se rincer la bouche et de faire boire beaucoup d'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Demander une aide médicale immédiate.
<b>Principaux symptômes et effets (aigus ou retardés)</b>	L'irritation des yeux peut être grave et causer des lésions oculaires si elle n'est pas traitée. Peut causer une irritation de la peau et des voies respiratoires. Provoque une irritation des voies respiratoires. L'ingestion est susceptible d'être nocive ou d'avoir des effets néfastes. Le produit contient un faible pourcentage de quartz dans lequel une exposition à des quantités pouvant entraîner des symptômes chroniques est hautement improbable. Cependant, une exposition répétée ou prolongée à la poussière de silice cristalline respirable (en suspension dans l'air) provoquera des lésions des poumons sous forme de silicose et peut provoquer le cancer.
<b>Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial</b>	Traiter symptomatiquement. Si exposé ou concerné, consulter un médecin.

### SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

---

#### **Agents extincteurs**

##### Agents extincteurs appropriés

Utilisez un extincteur adapté au feu environnant.

##### Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau puissant. L'utilisation d'un jet d'eau puissant peut propager un incendie.

#### **Dangers spécifiques du produit**

Ce produit n'est ni inflammable ni explosif. Aucune décomposition si utilisé et stocké conformément aux spécifications.

#### **Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers**

Soyez prudent lorsque vous combattez un incendie chimique. Les pompiers doivent porter un équipement de protection complet. Utiliser de l'eau pulvérisée ou un brouillard pour refroidir les contenants exposés.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ– CELBEX 653

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

<b>Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence</b>	Éviter le contact avec les yeux ou la peau. Ne pas respirer la poussière. Utiliser un équipement de protection individuelle approprié. Évacuer la zone de danger. Équipez l'équipe de nettoyage avec une protection adéquate.
<b>Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage</b>	En cas de déversement ou de fuite, balayer le matériau. Éviter la génération de poussière lors du nettoyage des déversements. Éliminez immédiatement les déversements et éliminez les déchets en toute sécurité.
<b>Procédures de notification</b>	Non disponible
<b>Précautions environnementales</b>	Éviter le rejet dans l'environnement.

### SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

<b>Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention</b>	Un bon entretien est nécessaire pendant le stockage, le transfert, la manipulation et l'utilisation de ce matériau afin d'éviter une accumulation excessive de poussière. À manipuler conformément aux bonnes procédures d'hygiène industrielle et de sécurité. Toujours se laver les mains immédiatement après avoir manipulé ce produit.
<b>Conditions de sûreté en matière de stockage (y compris les incompatibilités)</b>	Conserver dans un endroit sec et frais. Ne pas stocker avec des acides.

### SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Paramètres de contrôle – Limites d'exposition professionnelle

<b>Non chimique</b>	<b>Type</b>	<b>Valeurs limites d'exposition</b>	<b>Source</b>
Calcaire	TWA	5 mg / m <sup>3</sup>	États-Unis OSHA PEL, États-Unis NIOSH REL
Calcaire	TWA	10 mg / m <sup>3</sup>	Canada (Alb., N.-B., Nun., T.N.-O., Sask., Yn) OEL
Calcaire	STEL	20 mg / m <sup>3</sup>	Canada (C.-B., Sask., Yn) OEL
Calcaire	TWA	3 mg / m <sup>3</sup>	Canada (C.-B.) OEL
Calcaire	Non disponible	10 mg / m <sup>3</sup> (calcaire ne contenant pas d'amiante et <1% de silice cristalline)	Canada (Qc) VEMP
Agent thixotrope	TWA	5 mg / m <sup>3</sup>	États-Unis OSHA PEL, États-Unis NIOSH REL
Agent thixotrope	TWA	10 mg / m <sup>3</sup>	Canada (Alb., N.-B., Nun., T.N.-O., Sask., Yn) OEL
Agent thixotrope	STEL	20 mg / m <sup>3</sup>	Canada (C.-B., Sask., Yn) OEL

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ– CELBEX 653

Agent thixotrope	TWA	3 mg / m <sup>3</sup> (particules ne contenant pas d'amiante et <1% de silice cristalline)	Canada (C.-B.) OEL
Agent thixotrope	Non disponible	5 mg / m <sup>3</sup> (ne contenant pas d'amiante et <1% de silice cristalline)	Canada (Qc) VEMP
Quartz	TWA	0,025 mg / m <sup>3</sup>	États-Unis ACGIH
Quartz	TWA	0,05 mg / m <sup>3</sup>	États-Unis NIOSH REL
Quartz	Non disponible	50 mg / m <sup>3</sup>	États-Unis IDLH
Quartz	TWA	0,025 mg / m <sup>3</sup>	Canada (Alb., C.-B., Man., T.-N.-L., N.-É., Î.-P.-É.) OEL
Quartz	TWA	0,1 mg / m <sup>3</sup>	Canada (N.-B.) OEL
Quartz	TWA	0,3 mg / m <sup>3</sup> (masse totale)	Canada (Nun., T.N.-O.) OEL
Quartz	TWA	0,10 mg / m <sup>3</sup> (règlement sur les substances désignées)	Canada (Ont.) OEL
Quartz	Non disponible	0,1 mg / m <sup>3</sup>	Canada (Qc) VEMP
Quartz	TWA	300 particules / ml	Canada (Yn) OEL

### Contrôles d'ingénierie appropriés

Des fontaines pour les yeux et des douches de sécurité devraient être disponibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle. Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Utiliser une ventilation par aspiration générale ou locale pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Assurez-vous que toutes les réglementations nationales / locales sont respectées.

### Mesures de protection individuelle

#### Protection des yeux et du visage

Portez des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes de protection contre les produits chimiques, selon le cas, pour éviter tout contact avec les yeux.

#### Protection de la peau

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques. Porter un vêtement de protection approprié résistant aux produits chimiques.

#### Protection des voies respiratoires

Utilisez un masque antipoussière pour respirateur approuvé par NIOSH dans des conditions poussiéreuses ou lorsque l'exposition peut dépasser les limites d'exposition professionnelle établies.

#### Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits de beauté en travaillant avec ce produit. Une fois les travaux terminés, laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes.

## SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Apparence** Poudre blanche solide

**Odeur** Aucune

**Seuil olfactif** Non applicable

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ– CELBEX 653

<b>pH</b>	Neutre lorsqu'il est mélangé avec de l'eau.
<b>Point de fusion et point de congélation</b>	Non applicable
<b>Point initial d'ébullition initial et domaine d'ébullition</b>	Non applicable
<b>Point d'éclair</b>	Non applicable
<b>Taux d'évaporation (BuAe = 1)</b>	Non applicable
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Non applicable
<b>Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Non applicable
<b>Tension de vapeur</b>	Non applicable
<b>Densité de vapeur (air = 1)</b>	Non applicable
<b>Densité relative (eau = 1)</b>	Non applicable
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Légèrement soluble
<b>Solubilité dans d'autres liquides</b>	Non applicable
<b>Coefficient de partage, n-octanol / eau (logKow)</b>	Non applicable
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non applicable
<b>Température de décomposition</b>	Non applicable
<b>Viscosité</b>	Non applicable

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

---

<b>Réactivité</b>	Non applicable
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions de stockage et de manutention recommandées (voir section 7).
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
<b>Conditions à éviter</b>	L'utilisation du produit à des températures extrêmement basses ou élevées affectera les temps de prises.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ– CELBEX 653

<b>Matériaux incompatibles</b>	Acides
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Oxydes de calcium. Comme dans tous les incendies, vapeurs toxiques et nocives.

### SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

#### Données toxicologiques

<u>Nom chimique</u>	<u>CL50</u>	<u>DL50</u>
Quartz	Non disponible	> 5000 mg / kg (orale, rat)

<b>Toxicité aiguë</b>	Non toxique en fonction des ingrédients du mélange.
<b>Sensibilisation respiratoires ou cutanée</b>	Ce produit est utilisé avec du ciment Portland ou autre matériau caustique pouvant provoquer une réaction allergique de la peau chez les personnes sensibles. Le ciment humide peut assécher la peau et causer des brûlures chimiques.
<b>Corrosion / Irritation cutanée</b>	Provoque une irritation cutanée.
<b>Lésions oculaires graves / Irritation oculaire</b>	Provoque une irritation oculaire sévère.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)</b>	Non disponible
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (expositions répétées)</b>	Non classé
<b>Danger d'aspiration</b>	Non classé
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Aucune toxicité basée sur les ingrédients du mélange.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Non classé
<b>Information sur les voies d'exposition probables</b>	
<u>Inhalation</u>	Oui
<u>Contact avec la peau</u>	Oui
<u>Contact avec les yeux</u>	Oui
<u>Ingestion</u>	Oui
<b>Signes et symptômes de l'exposition</b>	<i>Inhalation</i> Irritation des voies respiratoires.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ– CELBEX 653

### *Contact avec la peau*

Provoque une irritation de la peau.

### *Contact avec les yeux*

Provoque une grave irritation des yeux. Peut causer des dommages aux yeux si non traité.

### *Ingestion*

L'ingestion est susceptible d'être nocive ou d'avoir des effets néfastes.

### Effets chroniques potentiels sur la santé

Ce produit est utilisé avec du ciment Portland ou autre matériau caustique pouvant provoquer une réaction allergique de la peau chez les personnes sensibles. Le ciment humide peut assécher la peau et causer des brûlures chimiques. Le produit contient un faible pourcentage de quartz dans lequel une exposition à des quantités pouvant entraîner des symptômes chroniques est hautement improbable. Cependant, une exposition répétée ou prolongée à la poussière de silice cristalline respirable (en suspension dans l'air) provoquera des lésions des poumons sous forme de silicose et peut provoquer le cancer.

### Cancérogénicité

Peut causer le cancer (inhalation).

<u>Nom chimique</u>	<u>CIRC</u>	<u>ACGIH</u>	<u>OSHA</u>
Quartz	1	Non disponible	Non disponible

## SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

---

<b>Écotoxicité</b>	Non disponible
<b>Persistance et dégradation</b>	Non disponible
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Non disponible
<b>Mobilité dans le sol</b>	Non disponible
<b>Autres effets nocifs</b>	Éviter le rejet dans l'environnement.

## SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

---

### Méthodes d'élimination

Si ce produit, tel qu'il est fourni, devient un déchet, il ne répond pas aux critères de déchet dangereux définis dans la loi 40 CFR 261 du RCRA. Éliminer le matériel conformément à toutes les lois et réglementations fédérales, étatiques / provinciales et locales. Les règlements peuvent varier dans différents endroits. La caractérisation des déchets et le respect des lois applicables relèvent de la seule responsabilité du générateur de déchets.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ– CELBEX 653

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Nom technique (pour l'entrée N.S.A.)	Classe de danger relative au transport	Groupe d'emballage
TMD	Aucun	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
49 CFR/DOT	Aucun	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
IMDG	Aucun	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
OACI/IATA	Aucun	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé

**Numéro de classement tarifaire** 2924.19.1010

**Précautions spéciales** Non applicable

**Dangers environnementaux** Voir la section 12.

**Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/73 et du Recueil IBC** Non applicable

### SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

#### Informations canadiennes

##### LCPE (LES/LIS)

##### *Calcaire*

Inscrit sur la liste extérieure des substances (LES).  
Classe D, division 2, subdivision A - Matière très toxique ayant d'autres effets toxiques.

##### *Agent thixotrope*

Inscrit sur l'inventaire de la liste intérieure des substances (LIS).  
Classe E - Matière corrosive

##### *Quartz*

Classe D, division 2, subdivision A - Matière très toxique ayant d'autres effets toxiques.  
Inscrit sur l'inventaire de la liste intérieure des substances (LIS).  
Inscrit sur la liste de divulgation des ingrédients du Canada.

##### INRP

Non disponible

##### Substances toxiques LCPE

Non disponible

#### Informations américaines

##### Inventaire TSCA 8(b)

Tous inscrits à l'inventaire.

##### SARA 311/312

Risque immédiat (aigu) pour la santé  
Danger retardé (chronique) pour la santé

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ– CELBEX 653

Règlements d'États Non disponible

**Informations internationales** Non disponible

### SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

---

**Date de la dernière révision** 7 octobre 2021

**Avertissement** Les informations fournies dans ce document sont correctes au meilleur de nos connaissances, de nos informations et de nos convictions à la date de sa publication. Ces informations sont proposées uniquement à la considération de l'utilisateur, sous réserve de sa propre enquête sur le respect de la réglementation en vigueur, y compris sur l'utilisation en toute sécurité du produit dans toutes les conditions prévisibles. Cette information est conçue uniquement à titre indicatif et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une spécification de qualité. Ces informations ne concernent que le matériau spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour un tel matériau utilisé en combinaison avec tout autre matériau ou dans tout processus, sauf indication contraire ci-dessus.

---

**FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**